# 1. Préciser en quoi consistent les UGT selon la norme IAS 36.

Les UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) sont les plus petits groupes identifiables d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Exemple :

Une entreprise possède trois activités :

- Activité A : production et commercialisation de produits alimentaires.
- Activité B : fabrication de meubles.
- Activité C : production de vêtements.

Si chaque activité génère des entrées de trésorerie indépendantes, chacune peut constituer une UGT.

Importance des UGT :

Elles permettent :

- De réaliser les tests de dépréciation lorsque la valeur recouvrable d'un actif ne peut pas être déterminée individuellement.
- De détecter les pertes de valeur.
- De déterminer les pertes de valeur du goodwill affecté aux UGT.

À retenir : une UGT est le plus petit groupe d'actifs dont les entrées de trésorerie sont largement indépendantes de celles des autres actifs.

# 2. Quelles sont les conditions de l'exemption de contrats de location de la comptabilisation à l'actif ?

Selon IFRS 16, le preneur doit normalement comptabiliser :

- Un actif au titre du droit d'utilisation.
- Une dette locative correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Cependant, IFRS 16 prévoit deux exemptions facultatives.

A. Contrats de location à court terme

Un contrat peut bénéficier de l'exemption lorsque :

- Sa durée de location est inférieure ou égale à 12 mois à la date de commencement.
- Il ne comporte pas d'option d'achat.

B. Contrats portant sur des actifs de faible valeur

L'exemption concerne les contrats portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur lorsqu'ils sont neufs.

Exemples :

- Petits équipements informatiques.
- Imprimantes individuelles.
- Mobilier de bureau de faible valeur.

Traitement comptable :

Lorsque l'entreprise applique l'une de ces exemptions :

- Elle ne comptabilise pas de droit d'utilisation à l'actif.
- Elle ne comptabilise pas de dette locative au passif.
- Les loyers sont enregistrés directement en charges, généralement de manière linéaire sur la durée du contrat.

Exemple :

Une entreprise loue une imprimante de faible valeur pour 500 DH par mois.

La charge annuelle est :

500 x 12=6  000 DH

Elle comptabilise une charge de location de 6 000 DH, sans constater d'actif de droit d'utilisation ni de dette locative, si les conditions de l'exemption sont satisfaites.

Attention : l'exemption des contrats de faible valeur ne dépend pas de la durée du contrat. En revanche, l'exemption des contrats à court terme exige une durée maximale de 12 mois.

# 3. Expliquer la notion « autres éléments du résultat global » et préciser son fonctionnement au niveau du bilan et du compte de résultat.

Les autres éléments du résultat global (AERG), appelés également Other Comprehensive Income (OCI), représentent des produits et des charges qui, selon certaines normes IFRS, ne sont pas comptabilisés directement dans le résultat net de l'exercice.

Ils sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

A. Exemples d'autres éléments du résultat global

- Les écarts de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16 et IAS 38).
- Les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies (IAS 19).
- Certaines variations de juste valeur des instruments financiers (IFRS 9).
- Les différences de conversion des états financiers d'activités à l'étranger (IAS 21).

B. Fonctionnement dans les états financiers

Le résultat global total comprend :

Résultat global=Résultat net+ AERG

Dans le compte de résultat et des autres éléments du résultat global :

- Le résultat net présente les produits et charges comptabilisés en résultat.
- Les AERG présentent les éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global.

Au bilan :

- Les AERG cumulés sont généralement intégrés dans les capitaux propres, notamment dans les réserves et les autres éléments du résultat global cumulés.
- Certains éléments peuvent être reclassés ultérieurement en résultat net, selon la norme applicable.
- D'autres ne peuvent jamais être recyclés en résultat net.

Exemple :

Une entreprise réalise :

- Résultat net : 300 000 DH.
- Gain de réévaluation d'une immobilisation : 50 000 DH.

Le résultat global total est :

300,000+50,000=350,000 DH

Les 50 000 DH sont présentés dans les AERG et, sous réserve des conditions d'IAS 16, intégrés dans l'excédent de réévaluation au niveau des capitaux propres.

Précision : les AERG ne constituent pas un compte autonome du bilan ; ils contribuent à la variation des capitaux propres.

# 4. Expliquer la notion de prééminence de la substance économique sur l'apparence juridique en donnant deux exemples.

La prééminence de la substance économique sur l'apparence juridique consiste à comptabiliser et à présenter les opérations selon leur réalité économique et financière plutôt que de se limiter à leur forme juridique.

Autrement dit, la comptabilité doit refléter la véritable situation économique de l'entreprise.

Exemple 1 : Contrat de location-financement

Une entreprise utilise une machine pendant une durée correspondant à l'essentiel de sa durée de vie économique et assume les risques et avantages liés à son utilisation.

Même si elle n'est pas juridiquement propriétaire de la machine, elle comptabilise un droit d'utilisation à l'actif et une dette locative au passif selon IFRS 16.

Exemple 2 : Vente avec clause de réserve de propriété

Une entreprise achète une marchandise et en obtient le contrôle, mais le contrat prévoit que la propriété juridique ne sera transférée qu'après le paiement intégral.

Si le contrôle a été transféré à l'acheteur, celui-ci comptabilise la marchandise dans ses stocks, même si le transfert juridique de propriété n'est pas encore intervenu.

À retenir : la réalité économique de l'opération prime sur sa seule présentation juridique.

# 5. Citer les différentes catégories de flux de trésorerie en donnant deux exemples par catégorie.

Selon IAS 7, les flux de trésorerie sont classés en trois catégories.

A. Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Ils concernent les principales activités génératrices de revenus de l'entreprise ainsi que les autres activités qui ne relèvent ni de l'investissement ni du financement.

Exemples :

- Encaissements provenant des ventes de marchandises et des prestations de services.
- Décaissements relatifs au paiement des fournisseurs et des salariés.

B. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Ils concernent l'acquisition et la cession des actifs à long terme et des placements qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie.

Exemples :

- Acquisition d'une machine de production.
- Encaissement du prix de vente d'un terrain ou d'un bâtiment.

C. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Ils résultent des opérations qui entraînent des modifications de la structure financière de l'entreprise, notamment ses capitaux propres et ses emprunts.

Exemples :

- Encaissement d'un emprunt bancaire.

- Remboursement du capital d'un emprunt bancaire.

| Catégorie | Exemple d'encaissement | Exemple de décaissement |
|---|---|---|
| Opérationnelle | Vente de marchandises | Paiement des fournisseurs |
| Investissement | Vente d'une immobilisation | Achat d'une machine |
| Financement | Obtention d'un emprunt | Remboursement du capital d'un emprunt |

# 6. Énumérer les différentes composantes des états financiers.

Selon IAS 1, un jeu complet d'états financiers comprend les éléments suivants :

1. Le bilan (état de la situation financière)

Il présente les actifs, les passifs et les capitaux propres de l'entreprise à une date donnée.

2. Le compte de résultat et des autres éléments du résultat global

Il présente :

- Les produits et les charges de l'exercice.
- Le résultat net.
- Les autres éléments du résultat global (AERG).
- Le résultat global total.

3. Le tableau des variations des capitaux propres

Il explique les mouvements ayant affecté les capitaux propres durant l'exercice : résultat net, dividendes, augmentations de capital, réserves et autres éléments du résultat global.

4. Le tableau des flux de trésorerie

Il présente les encaissements et les décaissements classés en activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

5. Les notes annexes

Elles fournissent des informations complémentaires :

- Méthodes et principes comptables utilisés.
- Détails des postes du bilan et du compte de résultat.
- Informations sur les risques et les engagements.
- Informations exigées par les normes IFRS.

6. Les informations comparatives

Les états financiers doivent présenter les informations comparatives de l'exercice précédent.

Dans certaines situations de retraitement rétrospectif ou de reclassement significatif, un bilan supplémentaire à l'ouverture de la période comparative est également exigé.

# 7. En quoi consiste le test de dépréciation ?

Le test de dépréciation, prévu par IAS 36, consiste à vérifier si la valeur comptable d'un actif n'est pas supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre :

- La juste valeur diminuée des coûts de sortie.
- La valeur d'utilité.

$$\boxed{VR=\max(JV-CS\,;\,VU)}$$

Avec :

- VR : valeur recouvrable.
- JV-CS : juste valeur diminuée des coûts de sortie.
- VU : valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie finale.

Étapes du test de dépréciation :

1. Déterminer la valeur comptable de l'actif.
2. Calculer sa valeur recouvrable.
3. Comparer les deux valeurs.
4. Comptabiliser une perte de valeur si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

Exemple chiffré :

Une entreprise possède une machine présentant les caractéristiques suivantes :

| Éléments | Montant (DH) |
|---|---|
| Valeur comptable | 500 000 |
| Juste valeur diminuée des coûts de sortie | 380 000 |
| Valeur d'utilité | 420 000 |

Calcul de la valeur recouvrable :

$$VR=\max (380,000;420,000) ]$$
$$VR=420\,000 \text{ DH}$$

Calcul de la perte de valeur :

$$PV=500\ 000-420,000$$
Résultat
Perte de valeur = 80 000 DH

L'entreprise doit constater une dépréciation de 80 000 DH en charge, ce qui ramène la valeur comptable de la machine à 420 000 DH.

Remarque : le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test annuel de dépréciation, même en l'absence d'indice de perte de valeur.

# 8. Qu'est-ce qu'un passif éventuel ?

Selon IAS 37, un passif éventuel est :

- Soit une obligation potentielle résultant d'événements passés, dont l'existence sera confirmée par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains.
- Soit une obligation actuelle qui n'est pas comptabilisée parce qu'une sortie de ressources n'est pas probable ou parce que son montant ne peut pas être évalué de manière suffisamment fiable.

Exemple :

Une entreprise fait l'objet d'un procès intenté par un client qui réclame 200 000 DH de dommages et intérêts.

L'entreprise conteste sa responsabilité et son avocat estime que le risque de condamnation est possible, mais non probable.

Dans ce cas :

- Aucune provision n'est comptabilisée.
- Le passif éventuel est présenté dans les notes annexes, sauf si la possibilité d'une sortie de ressources est faible.

Différence entre provision et passif éventuel :

| Critères | Provision | Passif éventuel |
|---|---|---|
| Obligation actuelle | Oui | Possible ou actuelle |
| Sortie de ressources | Probable | Non probable ou incertaine |
| Comptabilisation au bilan | Oui | Non |
| Information en annexe | Oui | Oui, sauf risque faible |

# 9. Quelle est la différence entre un régime à prestations définies et un régime à cotisations définies ?

Selon IAS 19, les avantages du personnel après emploi peuvent être organisés selon deux principaux régimes.

A. Régime à cotisations définies

L'entreprise s'engage à verser des cotisations déterminées à un organisme ou à un fonds de retraite.

Elle n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires si le fonds ne dispose pas de ressources suffisantes pour payer les prestations promises.

- Le risque financier et actuariel est principalement supporté par le salarié.
- Les cotisations constituent généralement des charges de l'exercice.

Exemple :

Une entreprise verse chaque année 5 % du salaire de ses employés à un organisme de retraite.

Pour un salarié percevant 120 000 DH par an :

\[ Cotisation=120\,000\times5\%=6\,000\ DH \]

L'entreprise comptabilise une charge de 6 000 DH.

B. Régime à prestations définies

L'entreprise s'engage à verser au salarié une prestation déterminée à son départ à la retraite.

Elle supporte les risques actuariels et financiers liés au régime.

- Le montant de la retraite dépend généralement du salaire, de l'ancienneté et de la durée de cotisation.
- L'entreprise doit évaluer son obligation à l'aide de méthodes actuarielles.
- Elle comptabilise un passif ou un actif net au titre des prestations définies, selon les conditions d'IAS 19.

Exemple :

Une entreprise garantit à un salarié une pension de retraite calculée en fonction de son dernier salaire et de ses années d'ancienneté.

Si les placements du fonds de retraite ne permettent pas de financer les prestations promises, l'entreprise peut devoir supporter le déficit.

Tableau comparatif :

| Critères | Cotisations définies | Prestations définies |
|---|---|---|
| Engagement de l'entreprise | Cotisation fixée | Prestation garantie |
| Risque actuariel | Principalement salarié | Principalement entreprise |
| Risque financier | Principalement salarié | Principalement entreprise |
| Traitement comptable | Charge de cotisation | Évaluation actuarielle et comptabilisation d'un passif ou actif net |
| Complexité comptable | Faible | Élevée |

À retenir : dans le régime à cotisations définies, l'entreprise garantit le montant de sa cotisation ; dans le régime à prestations définies, elle garantit le montant de la prestation de retraite.

# 10. Quelle est la différence entre la présentation par nature et la présentation par destination dans le compte de résultat ?

Selon IAS 1, l'entreprise doit présenter les charges en utilisant une classification fondée soit sur leur nature, soit sur leur fonction (destination), selon la méthode qui fournit les informations les plus fiables et pertinentes.

A. Présentation par nature

Elle consiste à classer les charges selon leur nature économique, sans tenir compte de leur fonction dans l'entreprise.

Exemples :

- Achats de matières premières.
- Charges de personnel.
- Dotations aux amortissements.
- Charges de transport.
- Charges financières.

B. Présentation par destination (ou par fonction)

Elle consiste à classer les charges selon leur fonction ou leur utilisation dans l'entreprise.

Exemples :

- Coût des ventes.
- Charges commerciales.
- Charges administratives.
- Charges de distribution.
- Charges de recherche et développement.

Exemple comparatif :

Une entreprise réalise les charges suivantes :

| Nature des charges | Montant (DH) |
|---|---|
| Achats consommés | 300 000 |
| Charges de personnel | 150 000 |
| Dotations aux amortissements | 50 000 |
| Autres charges | 100 000 |
| Total | 600 000 |

La même entreprise peut présenter ces charges selon leur destination :

| Fonction | Montant (DH) |
|---|---|
| Coût des ventes | 350 000 |
| Charges commerciales | 120 000 |
| Charges administratives | 80 000 |
| Charges de recherche et développement | 50 000 |
| Total | 600 000 |

Tableau comparatif :

| Critères | Présentation par nature | Présentation par destination |
|---|---|---|
| Principe | Nature économique des charges | Fonction des charges |
| Classement | Salaires, achats, amortissements | Production, vente, administration |
| Avantage | Simple et détaillée | Permet d'analyser les coûts par fonction |
| Limite | Ne montre pas directement le coût des fonctions | Nécessite une répartition des charges |

À retenir :

- Par nature : Quelles sont les charges supportées par l'entreprise ?
- Par destination : À quoi servent ces charges dans l'entreprise ?

IAS 1 exige également des informations complémentaires sur la nature des charges, notamment les dotations aux amortissements et les charges de personnel, lorsque la présentation par fonction est retenue.

# Synthèse des normes IFRS à retenir

| Question | Norme concernée |
|---|---|
| 1. Unités génératrices de trésorerie | IAS 36 |
| 2. Exemptions des contrats de location | IFRS 16 |
| 3. Autres éléments du résultat global | IAS 1 |
| 4. Substance économique et apparence juridique | Cadre conceptuel |
| 5. Catégories de flux de trésorerie | IAS 7 |
| 6. Composantes des états financiers | IAS 1 |
| 7. Test de dépréciation | IAS 36 |
| 8. Passif éventuel | IAS 37 |
| 9. Régimes de retraite | IAS 19 |
| 10. Présentation des charges par nature ou destination | IAS 1 |